



« Sécurité des manifestations temporaires »

Préambule

L'organisation d'une manifestation, qu'elle soit d'entreprise, associative, commerciale, culturelle, récréative, musicale, sportive, populaire, champêtre, familiale ou toute autre forme de rassemblement ne s'improvise pas. Elle est rarement tâche facile. Cela peut représenter un travail important, allant de l'idée initiale à l'évaluation finale en passant par la planification, l'organisation, la réalisation et le bouclage. Elle doit être gérée comme un véritable projet dont le contenu est déterminé, le début et la fin clairement définis et la durée arrêtée. Ce cadre s'applique d'ailleurs aux manifestations uniques ou récurrentes.

Pourquoi des règles ?

L'organisation d'une manifestation peut être soumise à diverses règles et formalités qu'il convient de respecter. Ce sont principalement les notions de sécurité incendie, d'ordre public, d'hygiène et de sécurité qui vont motiver l'attention des autorités.

Le public présent mais également les personnes qui concourent à son bon déroulement doivent pouvoir participer à l'évènement en toute sécurité. C'est pourquoi il est nécessaire, en amont, de se renseigner sur les éléments caractéristiques d'une manifestation.

Par ailleurs, dans le contexte actuel, une attention particulière doit être apportée aux dispositifs de sécurité qu'il convient de mettre en place afin d'assurer une sécurité optimale.



©_JJF, un giron de chant



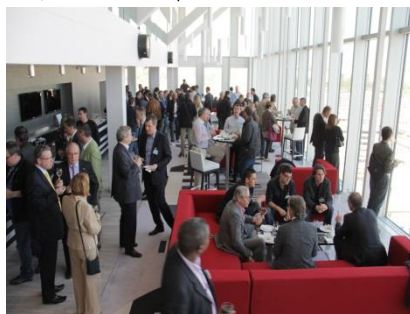
www, une soirée d'entreprise



©_JJF, une inauguration d'autoroute



©_JJF, une manifestation sportive



©_JJF, un séminaire professionnel



©_JJF, un jubilé d'Association

« La catastrophe c'est quand tout continue comme avant »

Le Groupe de Travail du séminaire (2018)

Avec le soutien de :

D.E.S. Systèmes de sécurité SA

1032 Romanel-sur-Lausanne

www.des.swiss



D.E.S.
SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

« Sécurité des manifestations temporaires »

Mesdames, Messieurs, Chers membres de la SSPS,

Le 40^{ème} séminaire de la SSPS section romande se déroulera le jeudi 03 mai 2018 à Ecublens.

« Sécurité des manifestations temporaires »

Cette année, votre Comité vous propose de traiter un thème de « Sécurité globale », de l'incendie en passant par la sécurité au travail, l'hygiène et d'entreprise.

Qu'en est-il des aspects légaux ? des aspects liés à un évènement et des mesures techniques liées à son bon déroulement ?

Nos conférenciers vont vous aider à approfondir vos connaissances sur l'organisation d'un évènement et aux mesures organisationnelles liées à l'entreprise ou l'exploitation, votre association ou votre famille. Vous pourrez en retirer des pistes pour vos propres besoins professionnels ou privé. Ils répondront à toutes les questions que vous vous posez en tant que personne physique ou morale.

L'après-midi, « de la théorie à la pratique... un « Event » chez vous ? »

Notre séminaire se déroule le jour précédent un gros évènement sur le Campus de l'EPFL (Le Festival Balélec 2018), nous pourrons passer de la théorie à la pratique en parcourant d'une part les infrastructures du campus et les chantiers du Festival avec des guides qui sauront nous montrer toutes les facettes de la sécurité d'un tel évènement et des mesures mises en place par la Direction du Campus www.balelec.ch.

Balélec

Un des plus grands festivals de musique open-air et le plus grand organisé par des étudiants bénévoles en Suisse. Il se déroule chaque année au mois de mai sur le site de l'EPFL.

Pour les membres, l'Assemblée Générale et son apéritif puis le repas clôtureront la journée.

Accueil du séminaire 08h30, Assemblée Générale & Repas à 17h30

Rolex Learning Center

CH-1015 Lausanne

Téléphone du jour

+41 21 642 36 83







46° 31'6.72" N / 6° 34' 6.42" E

Public cible

Chefs, et cadres d'entreprises, directeurs, secrétaires de direction et spécialistes de sécurité-sûreté en entreprise ou dans les administrations publiques, spécialistes des bureaux d'ingénieurs et des autorités, juristes, assureurs, fournisseurs de matériel et de technique de protection, organisateur de spectacle et gérances ou propriétaires, etc.

Reconnaissance du séminaire

Les instances suivantes reconnaissent notre séminaire avec les unités de formation continue (UFC) ci-dessous :

- | | | |
|---|---|-------------------------|
| 1. l'AEAI pour spécialiste & expert protection incendie |  | 2 UFC (1.0 jour) |
| 2. Swiss Safety Center (swissi SA) / CFFA pour chargé & spécialiste en sécurité |  | 2 UFC (1.0 jour) |
| 3. la Société Suisse de Sécurité au Travail SSST |  | 2 UFC (1.0 jour) |
| 4. la SES pour spécialiste SAI, VS ou AC de la SES |  | 1 UFC (0.5 jour) |

L'attestation vous sera transmise par courriel dans les quelques semaines après le séminaire et règlement de la facture.

Programme de la journée

Heure	Thèmes	Intervenant(e)s
08h30	Accueil des participants et remise des badges	Comité
09h00	Message de bienvenue par la Direction EPFL	Monsieur Eric Du Pasquier
09h10	Approche légale & cadre juridique	V. Harych
09h40	Concept manifestation, approche théorique – documents de référence, aides de travail	B. Mégevand
10h10	Retour d'expériences d'une grande entreprise	G. Chammartin & M. Geoffroy
10h40	Pause-café, croissants	Tous
11h10	Retour d'expériences d'une grande manifestation	P. Viot
11h40	Retour d'expérience sur le campus universitaire	P.-A. Pascal
12h10	Questions et conclusion des conférences	Tous
12h30	Repas	Tous
14h00	Mesures dans le cadre d'une grande manifestation sur le site de l'EPFL <ul style="list-style-type: none"> ○ stand présentation Balélec ○ stand Infirmerie ○ stand Poste de Commandes ○ stand Entrées ○ stand Grande Scène 	K. Cochet et divers responsables de sécurité et de protection incendie
17h00	Retour au RLC et apéritif de fin du séminaire	Tous
17h30	33 ^{ème} Assemblée générale 2018 de la section	Membres SSPS
18h30	Apéritif	Membres SSPS
19h15	Souper anniversaire du 40 ^{ème} séminaire de la section avec son animation	Offert aux membres SSPS
≈ 22h00	Fin de la manifestation officielle	Tous

[Sous réserve de modifications](#)

Présentation des intervenants du matin

Maître Vadim Harych, est avocat au barreau de Genève depuis une dizaine d'années et associé de l'Etude Banna & Quinodoz. Outre une activité judiciaire et de conseil, Me Vadim Harych est référent juridique du Département Accueil et Sécurité du Paléo Festival de Nyon. Parallèlement, Me Vadim Harych est membre du comité de l'Institut Suisse de Sécurité Urbaine et Evènementielle (iSSUE).

Monsieur Bernard Mégevand est titulaire d'un Master en Sciences Forensiques, du diplôme d'ingénieur en sécurité au Travail CFST et d'un CAS en protection incendie des bâtiments. Il conduit l'antenne romande du Bureau suisse pour la sécurité intégrale SBIS de Securitas SA, composée de quelque 20 collaborateurs. Il bénéficie d'une expérience de plus de trente ans dans tous les domaines de la sécurité.

Monsieur Gregory Chammartin, Philip Morris Products SA, informaticien de formation, chargé de sécurité CFST, breveté fédéral en sûreté et diplômé du CAS en protection incendie des bâtiments. Après 11 ans d'expérience dans les domaines de la sécurité et la sûreté, il intègre Philip Morris en 2014 et occupe actuellement la fonction de Manager Environnement, Santé et Sécurité au travail & Sûreté (EHS&S).

Monsieur Mathieu Geoffroy, Philip Morris International Management SA, diplômé de l'université de Bordeaux dans le domaine de la gestion des risques, ingénieur en sécurité CFST et Expert en prévention incendie AEAI. Après 8 ans passés dans les domaines de la sécurité et la sûreté dans diverses entreprises et différents domaines d'activité, il intègre Philip Morris en 2010 et occupe actuellement la fonction de Manager Environnement, Santé et Sécurité au travail (EHS).

Monsieur Pascal Viot, Dr. ès Sciences de l'EPFL, chercheur associé au Laboratoire de Sociologie urbaine (LaSUR-EPFL), et coordinateur du département Accueil et Sécurité du Paléo Festival de Nyon. En 2016, il a créé iSSUE, Institut Suisse de Sécurité Urbaine et Evènementielle proposer conseil et formation dans la gestion de la sécurité en contexte urbain ou lors de grands rassemblements (www.issue.ch).

Monsieur Pierre-Alain Pascal, EPFL-DSPS, arrivé en 2002 à l'EPFL en qualité de collaborateur scientifique, en 2004, il rejoint le groupe d'intervention d'urgence du DSPS comme intervenant. Formé MSST SUVA ainsi que dans divers domaines de la sécurité, il a intégré en 2013 le groupe manifestation qui est en charge de la validation des plans et de la coordination des événements de l'EPFL d'un point de vue sécuritaire, sûreté et sanitaire.

Présentation des intervenant(e)s de l'après-midi

Monsieur Kilian Cochet, EPFL – DSPS, arrivé en 2016 au domaine sécurité, prévention et santé comme spécialiste en risques et sécurité, après un master en bioingénierie de l'EPFL. Il a été aussi membre du comité d'organisation du Festival Balélec pendant cinq ans. Monsieur Cochet fait partie du groupe qui est en charge de la coordination des événements d'un point de vue sécuritaire et sanitaire et il sera accompagné de quelques collaborateurs responsables des postes.

« Sécurité des manifestations temporaires »

Intendance & déplacements

Mobilité douce dans la mesure du possible



Hébergement



Tenue



Métro M1 Lausanne, arrêt EPFL

Parking payant : CHF 1.- première heure puis CHF 2.- 07h00-17h00

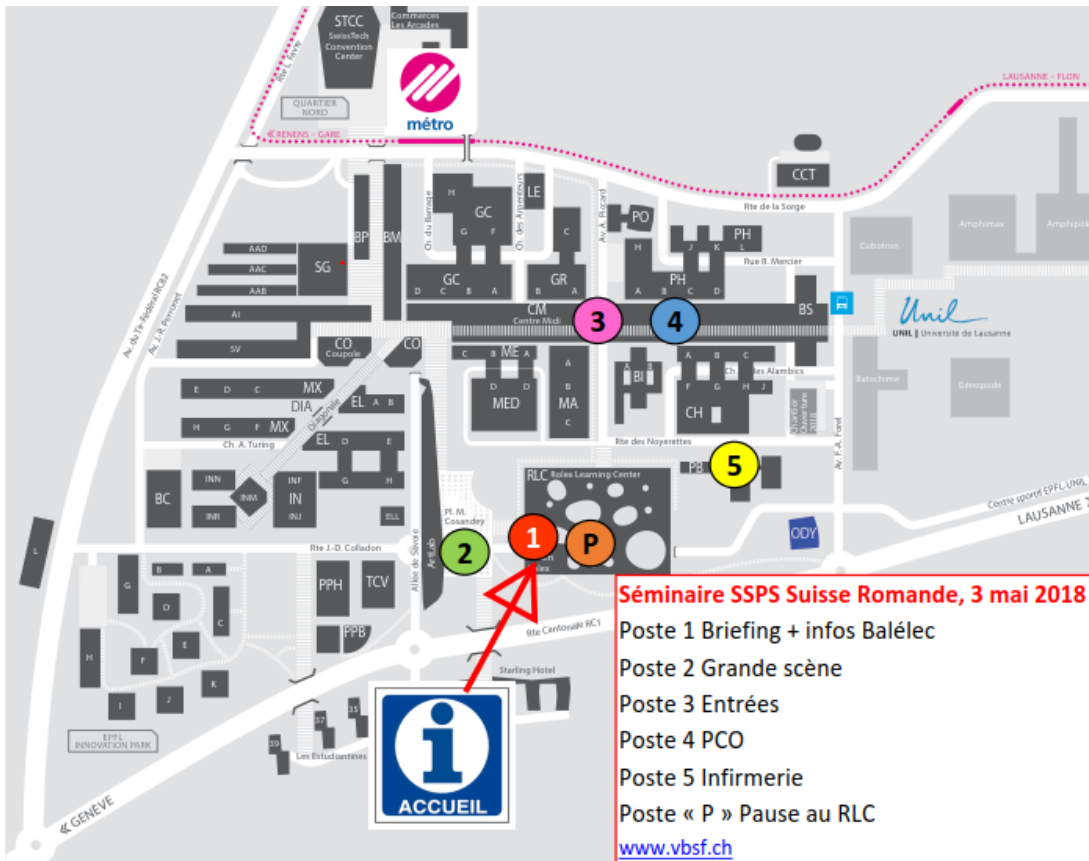
voir informations sous <https://events.epfl.ch/page-93009-fr.html>

Possibilité d'hébergement sur place. Les participants désirant réserver une chambre, peuvent le faire par exemple à l'hôtel Starling **** juste en face du RLC.

Téléphone : 021 694 85 85 www.shlausanne.com

Nous vous conseillons de vous vêtir en fonction des prévisions météorologiques du jour pour les déplacements sur le campus

Plan du Campus EPFL, 40^{ème} séminaire de la section



Evènement du 40^{ème} séminaire de la Section Romande

Pour fêter dignement ce cap, le Comité offre la gratuité du souper ainsi qu'une animation aux membres de la section. Chaque participant emportera un souvenir de cette journée.



Assemblée Générale 2017

Ordre du jour statutaire de la 33^{ème} Assemblée Générale ¹

1. Nomination des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de la 32^{ème} Assemblée Générale du 11 mai 2017 à Lausanne
3. Rapport d'activité du Président
4. Approbation du rapport annuel
5. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes
6. Approbation des comptes
7. Budget et approbation
8. Admissions et démissions des membres
9. Élections
 - a) du Comité
 - b) de l'organe de révision
10. Site internet de la SSPS
11. Information sur les activités de la SSPS 2018
12. Divers et propositions individuelles (à transmettre au Président d'ici au 13 avril 2018)

Inscription (nombre de places limitées et aucune inscription sur place)

Frais de participation pour les personnes externes à la SSPS

Variante G séminaire comprenant le repas de midi et les pauses CHF 320.00

Frais de participation pour les membres de la SSPS

Variante A séminaire comprenant le repas de midi et les pauses CHF 220.00

Variante B séminaire complet comprenant le repas de midi, les pauses, l'Assemblée Générale et le repas du soir CHF 220.00

Variante C l'Assemblée Générale et le repas du soir CHF 50.00

Variante D membre retraité, séminaire complet comprenant le repas de midi, les pauses, l'Assemblée Générale et le repas du soir CHF 50.00

Variante E membre retraité, l'Assemblée Générale et le repas du soir CHF gratuit

Variante F je ne peux pas participer et vous prie de m'excuser ---

Inscription en ligne sur le site de la section, dernier délai 13 avril 2018

<http://vbsf.ch/fr/veranstaltungen/seminaire-et-ag-2018-section-romande>

Important



Pour des raisons comptables, vous recevrez la facture avec les indications exactes que vous aurez saisies lors de votre inscription. **Il n'y aura plus de duplicata ou correction possible.** Merci de vous renseigner auprès de votre service comptable avant inscription.

Délai annulation : acceptées sans frais jusqu'au 18 avril 2018



Monsieur Frank Jotterand
Président de la section

frank.jotterand@audemarspiguet.com
Téléphone B. + 41 21 642 36 83